

RÉSIDENCE 2025-2028
Diplôme d'études spécialisées en sciences cliniques vétérinaire (D.É.S.)
Programme 259014

LES CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE SOUMISES VIA LE VETERINARY INTERNSHIP AND RESIDENCY MATCHING PROGRAM (VIRMP) AVANT LE 6 JANVIER 2025 À 9 :00PM.

CONCENTRATION : MÉDECINE INTERNE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

NOMBRE DE POSTES DISPONIBLES : 1

DESCRIPTION :

La résidence est un programme de 2^e cycle plein temps s'échelonnant sur **3 ans** (36 mois). Ce programme comprend 108 crédits, principalement sous forme de stages, et conduisant à un diplôme d'études spécialisées (D.É.S.) en sciences cliniques vétérinaires. La candidate ou le candidat sera également préparé pour les examens de certification de l'*American College of Veterinary Internal Medicine (ACVIM)*. La formation comporte une formation intensive en clinique avec la majorité des stages dans la concentration choisie. D'autres stages sont effectués dans diverses spécialités pour rencontrer les exigences de formation de l'ACVIM, y compris la cardiologie. Les tâches du résident ou de la résidente pendant son programme seront :

- participer activement au service de radiologie interventionnelle bien établi et à la banque de sang des petits animaux qui fournit des produits sanguins canins partout au Canada;
- participer aux examens des animaux admis à l'externe et des patients hospitalisés;
- participer au service de garde de première ligne dont la fréquence s'établit à une garde toutes les deux à trois semaines, en plus du tiers des jours fériés et d'être responsable du suivi de ses patients hospitalisés les soirs et fins de semaine;
- compléter un projet de recherche clinique;
- contribuer à la supervision quotidienne des étudiantes et des étudiants stagiaires du service de médecine interne des animaux de compagnie;
- participer à des travaux pratiques offerts aux étudiantes et aux étudiants de 1^{er} cycle.

La résidente ou le résident aura droit à trois (3) semaines de vacances annuelles établies par la direction du programme et le secteur en fonction des besoins. Si la résidente ou le résident n'est pas de garde, elle ou il bénéficiera des mêmes jours fériés que le personnel enseignant. Toute activité de pratique hors programme doit être déclarée à la direction du programme et au vice-doyen aux affaires cliniques et à la formation professionnelle afin d'éviter tout conflit d'intérêt. Après un an, à la demande de la résidente ou du résident et à la satisfaction de son comité conseil, elle ou il pourra s'inscrire à un programme de maîtrise.

PRÉALABLES :

- Détenir un diplôme de docteur en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un diplôme jugé équivalent
- Avoir complété récemment un internat ou posséder une expérience équivalente
- Obtenir le droit de pratique de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec avant de débiter le programme
- Connaissance suffisante de la langue française

DROITS DE SCOLARITÉ (Les montants sont affichés en devise canadienne):

- Étudiant(e) québécois(e), canadien(ne) hors Québec : En moyenne 16 293 \$ pour la durée de la formation
- Étudiant(e) français(e)/belge francophone : En moyenne 18 872 \$ pour la durée de la formation
- Étudiant(e) international(e) : En moyenne 60 728 \$ pour la durée de la formation, incluant l'application de la bourse d'exemption UdeM

Pour avoir de plus amples informations concernant le financement pour la clientèle étudiante étrangère (à l'exception des citoyen(ne)s français(es) et belges francophones), veuillez contacter Mme Marie-Ève Bouchard marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca

RÉMUNÉRATION :

- 27 000 \$ /première année
- 29 000 \$ /deuxième année*
- 31 000 \$ /troisième année*

À ces montants s'ajoutent une somme de 1 782 \$ pour la première année, de 1 914 \$ pour la deuxième année et de 2 046 \$ pour la troisième année (3,6 % pour le paiement des jours fériés et de 3 % pour les avantages sociaux).

Une cotisation de 2 % du salaire brut sera perçue pour la cotisation syndicale. Le salaire et les conditions suivront les ententes prévues à la convention collective. Veuillez prendre note que selon la spécialité, des frais afférents au Collège de spécialité peuvent également être demandés.

*La poursuite pour une deuxième et troisième année dépend de la satisfaction mutuelle de la résidente ou du résident et de la Faculté.

La résidente ou le résident dispose d'un montant total de 3 200 \$ pour ses années de formation. Ce montant alloué peut couvrir la participation à des congrès et pour l'achat de livres en direct avec la discipline (*montant maximal de 500 \$*).

La résidente ou le résident participe au service de garde les soirs, fins de semaine et jours fériés, selon les besoins et l'horaire établi par le service, sans toutefois excéder 17,3 semaines de garde sur une période de 12 mois. Cette contribution au service de garde s'accompagne d'une rémunération additionnelle maximale de 5 190 \$ / année.

DÉBUT ET FIN DU PROGRAMME: 9 juillet 2025 au 10 juillet 2028

POUR POSTULER :

Les candidatures doivent être soumises via le Veterinary Internship and Residency Matching Program avant le 6 janvier 2025. Se référer au site internet pour plus de détails et compléter l'inscription : <https://www.virmp.org>

Si vous appliquez seulement à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, vous pouvez soumettre vos documents en français.

LA DIVULGATION DU CHOIX DES PERSONNES SÉLECTIONNÉES :

Les résultats du match seront disponibles sur le site internet du VIRMP le **3 mars 2025**.

Seule la personne sélectionnée devra compléter sa demande d'admission (frais de 102\$ CA) auprès de l'Université de Montréal.

RESIDENCY PROGRAM
Veterinary Clinical Sciences (259014)
2025-2028

**APPLICATION MUST BE SUBMITTED VIA THE VETERINARY INTERNSHIP AND RESIDENCY MATCHING PROGRAM
BEFORE JANUARY 6, 2025 9:00 P.M EST**

POSITION: SMALL ANIMAL INTERNAL MEDICINE RESIDENCY

NUMBER OF POSITIONS AVAILABLE: 1

DESCRIPTION:

This residency is a 3-year (36 months), full time, graduate program comprised of 108 credits obtained mostly from clinical training. A diploma (D.E.S.) is awarded on completion of the program and candidates are prepared for board certification by the American College of Veterinary Internal Medicine (ACVIM). The intensive clinical training is focused in the field of small animal medicine. There is additional training in other selected specialties in order to meet the requirements of the ACVIM, including a strong focus on cardiology. The resident will also actively participate in the well-established Interventional Radiology Service and the Small Animal Blood Bank which provides canine blood products throughout Canada. The resident participates in the clinical examination of patients (outpatients, emergency and hospitalized patients) and is responsible for the care of hospitalized patients outside of regular working hours. Residents participate in after hours on call on a regular basis (one week out of two or three). The resident is required to complete a clinical research project and participate in the daily supervision of undergraduate students in small animal medicine. She or he will also be asked to supervise junior teaching laboratories. Residents are eligible for 3 weeks of holidays per year, scheduled with the program director. If the resident is not on emergency duty, they are eligible for the standard civic holidays. Any veterinary medical activities performed outside the residency program must be declared and approved by the program director and the Vice dean of clinical studies. A master's or a PhD program may be offered after satisfactory completion of the first year.

REQUIREMENTS:

- Doctor of Veterinary Medicine (DVM) or equivalent
- Completion of an internship or equivalent experience
- Practising license from the Ordre des Médecins Vétérinaires du Québec
- Working knowledge of French

TUITION FEES (Amounts shown are in Canadian currency):

- Quebec, Canadian outside Quebec: On average \$16,293 for the duration of training
- French/French-speaking Belgian students: On average \$18,872 for the duration of training
- International students: On average \$60,728 for the duration of training, including the UdeM exemption scholarship

For further information regarding special funding, foreign applicants, with the exception of French and Belgian francophone applicants, please contact Mrs. Marie-Eve Bouchard at marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca

SALARY:

- \$27,000 /1st year
- \$29,000 /2nd year*
- \$31,000 /3rd year*

To these amounts are added \$1 782 for the 1st year, \$1 914 for the 2nd year and \$2 046 for the 3rd year (3.6 % for the payment of public holidays and 3 % for benefits).

A 2% contribution of gross salary will be deducted for union dues. Salary and conditions will follow the agreements stipulated in the collective agreement. Please note that depending on the specialty, a fee related to the specialty college may also be requested.

* Continuation of the program to a second and third year depends on the mutual satisfaction of the resident and the Faculty.

The resident has a \$3,200 allowance to attend conferences in his/her specialty, training program or book purchases (maximum \$CA 500).

The resident participates in the on-call service during evenings, weekends, and holidays, as needed and according to the schedule established by the service, not exceeding 17.3 weeks of on-call duty over a 12-month period. This contribution to the on-call service is accompanied by a maximum additional remuneration of \$5,190 per year.

PROGRAM DURATION: July 9th, 2025 to July 10th, 2028

APPLICATION:

All applications must be submitted via the Veterinary Internship and Residency Matching Program by January 6th, 2025. Please see website for further details and registration. <https://www.virmp.org>

If you are only applying to the FMV of the Université de Montréal, your documents can be submitted in French.

Candidate selection

Results of the match will be posted on the VIRMP website on March 3rd, 2025.

Only the selected candidate will be asked to complete his/her full registration at the Université de Montréal (admission fees of \$CA 102).